



MAIRIE DE JEUXEY

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 29 août 2025

Le conseil municipal de JEUXEY, régulièrement convoqué, s'est réuni à 18H00 au nombre prescrit par la loi, à la mairie de JEUXEY, sous la présidence de monsieur Oreste TIMOTEO.

Les membres du conseil municipal ont approuvé à l'unanimité le compte-rendu du dernier conseil municipal du 09 juillet 2025

• VOIRIE – ATTRIBUTION DE NOMS DE VOIRIES

Le maire, rapporte aux membres du conseil que les voies du secteur « La Huraudel », « Le Champ Brocard », et « Les Rayeux » ne portent pas de dénomination.

Considérant qu'il convient pour faciliter le repérage, pour les services de secours (SAMU, pompiers, gendarmes qui ont du mal à localiser les adresses en cas de besoins), le travail des préposés de la poste et d'autres services publics ou commerciaux, la localisation GPS, d'identifier clairement les adresses des immeubles et de procéder à leur numérotation, et qu'il appartient conseil municipal de valider le principe de procéder au nommage et au numérotage des voies de la commune et d'autoriser l'engagement des démarches préalables à leur mise en œuvre ;

Le conseil municipal décide de nommer les voies de la manière suivante :

- Une voie libellée « **Route des Terres Saint-Jean** » est créée entre le giratoire de la parcelle « AI0086 – Sur les champs des Chardons », et le giratoire jouxtant la parcelle « AH0098 – Les Grandes Terres »
- Une voie libellée « **Rue des champs Brocard** » est créée à partir de la parcelle « AH0135 – Le Champ Brocard » jouxtant le giratoire, jusqu'à la route « D11A – Faubourg de Poissompré »
- Une voie libellée « **Rue des Rayeux** » est créée depuis la « route des Terres Saint-Jean », jusqu'au lot 2 situé au quart nord-ouest de la parcelle « AI0019 – À la Huraudel »

• SDEV – Rénovation du réseau d'éclairage public « Lotissement du parc Fleuri »

Le maire de Jeuxey, présente le projet suivant : Rénovation d'éclairage public de la commune pour le lotissement du parc fleuri.

Le projet consiste en la modification de 44 points lumineux pour passage en DEL et faire des économies d'énergies.

Le projet estimé à 28.855,00€HT comportera une participation du SDEV à hauteur de 70% du montant HT.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

APPROUVE le projet tel qu'il est présenté, autorise la réalisation par le SDEV maître d'ouvrage, et s'engage à verser la somme représentant à 30% du montant réel HT.

• CIMETIERE– Actualisation des tarifs

Le maire, rappelle la délibération n° 53/2006 relative aux tarifs des concessions cimetière et columbarium, et informe que ces tarifs conviennent d'être révisés au vu des futurs aménagements qui sont prévus, notamment pour prendre en compte les cavurnes.

Le conseil municipal autorise le maire à limiter la vente des concessions disponibles (hors cavurnes) dans le cimetière de la façon suivante : L'acte de cession de terrain sera établi au moment d'un décès, et il sera accordé une concession simple de 2m² par famille.

Précise que la case provisoire du columbarium (limité à 6 mois) et la tombe « dépositaire » du cimetière (limité à 3 mois) seront mises à disposition gratuitement et limitées en fonction du nombre de places disponibles.

Fixe les nouveaux tarifs des concessions comme suit : **concession de 2m² = 280€ ; Concession de 4m² = 360€ ; Concession cavurne 50/70 = 240€ ; Concession cavurne 50/100 = 260€ ; Jardin du souvenir (dispersion de cendres) = 0€ ; Cas d'une urne = 280€ ; Case de deux urnes = 460€ ; Case de trois urnes = 600€ ; Tombe individuelle cube (2 urnes) = 600€ ; Case commune (durée 6 ans maxi/urne) = 60€.**

• TRAVAUX – Lotissement du Parc Fleuri – Ouverture d'une ligne de trésorerie

Le maire de Jeuxey, informe le conseil qu'au vu du montant des travaux de la requalification du parc fleuri, il est nécessaire de financer des besoins ponctuels de trésorerie de la commune par l'ouverture d'un crédit de trésorerie auprès d'un établissement bancaire.

Le conseil municipal, après consultation de trois établissements mis en concurrence, **décide** de contracter auprès du *Crédit Agricole* pour le financement des besoins ponctuels de la commune dans le cadre du projet de requalification du parc fleuri en ouvrant une ligne de trésorerie d'un montant maximum de 150.000,00€ pour une durée d'un an.

• COMPTABILITÉ – Budget lotissement : rachat de parcelle non-vendue

Le maire de Jeuxey, rappelle que la commune dispose d'un budget annexe pour le lotissement de la Boudière, ayant pour but de gérer les dépenses liées à la création de ce lotissement, et les recettes liées à la vente des terrains. La commune a à ce jour soldé toutes les dépenses et vendu tous les terrains à l'exception d'une parcelle demeurant communal. En perspective de la clôture du budget lotissement, il convient de transférer du budget lotissement vers le budget principal, la parcelle non vendue pour la somme de 118.017,88€ correspondant à la valeur nette en stock au 31/12/2024 et de dérouler les écritures de stocks en découlant et pour lesquelles les crédits budgétaires sont prévus.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise le maire à décliner les opérations comptables nécessaires au « rachat » par le budget principal de la dite parcelle non vendue d'une valeur de 118.017,88€ sur le budget annexe lotissement.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

Enedis

Enedis a invité la commune à visiter le poste ressource le 1^{er} octobre à 15h00.

Plan communal de sauvegarde

Le maire informe les informations qui figureront sur le flyer explicatif du PCS à destination des Jeuxéens.

Réunion publique municipales 2026

Une réunion publique a été planifiée pour le 1^{er} octobre à 20h00, pour informer la population des modifications de la loi concernant les élections municipales 2026.

Chantier du parc fleuri

Des réunions de chantier ont lieu tous les mardis pour la requalification du parc fleuri

Animations

Le spectacle *des Jolis Mômes* a été programmé le 07/09 et le concert de la *Belle Image* le samedi 04/10 à 18h00.

Clôture du conseil : 20h00

Prochain conseil municipal : Vendredi 17 octobre à 20h30

À JEUXEY, le 17 septembre 2025

Le Maire

Oreste TIMOTEO

